

La société [GERBE](#) (siège à Saint Vallier), spécialisée dans les collants, a, une nouvelle fois, été placée en redressement judiciaire. Une démarche qui fait suite au retrait de son actionnaire chinois, Chongqing Tianci Hot-Spring. Ce groupe hôtelier avait repris Gerbe en septembre 2015. Le tribunal de commerce de Chalon-sur-Saône a donné jusqu'au 14 mai pour trouver un repreneur. www.gerbe.com